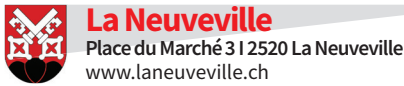


Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods

Commune de La Neuveville



Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Avis de construction

Requérants : Adrian Veraguth, Champ-du-Plâne 11, 2532 Macolin

Auteur du projet : ARGE preiswerk mischkulnig architekten, Werkhofstrasse 11, 2503 Bienne

Emplacement : Parcelles 231/232, rue du Faubourg 18/20, 2520 La Neuveville

Zone : Plan de quartier «Vieille Ville»

Objet protégé : Digne de protection
ISOS 2 obj de sauvegarde A

Recensement arch. : Ensemble bâti groupe B (La Neuveville, rue du Château/rue du Faubourg) Objets C

Constructions et dimensions : Selon plans déposés
Projet : Transformation et réhabilitation d'immeubles d'habitation existants. Changement d'affectation du rez-de-chaussée.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 6 septembre 2024 au 7 octobre 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 6 septembre 2024

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M^{me} Claire et M. Eric Bürki, Chemin du Tirage 2, 2520 La Neuveville.

Emplacement : parcelle N° 168, au lieu-dit : «Chemin du Tirage 2», commune de La Neuveville.

Projet : rénovation (peinture) des façades Nord, Ouest et Sud, remplacement des chéneaux et des berceaux de toiture.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : plan de quartier «Vieille Ville».

Recensement arch. : objet C, digne de conservation, sous contrat de classement depuis le 11 novembre 2002 et ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 octobre 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 6 septembre 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : Charlotte et Marc Grimm, chemin des Celliers 11, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Patrick Schouwey, rue de Lausanne 36, 3280 Meyriez

Emplacement : Parcelle 1751, chemin des Celliers 11, 2520 La Neuveville

Zone : Zone d'habitation H2

Zone de protection : IFP

Plan d'alignement secteur Est

Constructions et dimensions : Selon plans déposés
Projet : Aménagement d'une piscine et d'un mur de soutènement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 13 septembre 2024 au 14 octobre 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 septembre 2024

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : Sandro Cataldo, Rue du Tempé 1a, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Sandro Cataldo, rue du Tempé 1a, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 262, Grand Rue 9 et 11, 2520 La Neuveville

Zone : Plan de quartier «Vieille Ville»

Objet protégé : Ensemble bâti A (La Neuveville, Le centre médiéval)

Digne de protection

Recensement arch. : Objet C

Constructions et dimensions : Selon plans déposés
Projet : Peinture des façades Sud et mis en place de nouveaux volets au 1^{er} et 2^e étage côté Sud

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 13 septembre 2024 au 14 octobre 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 septembre 2024

Municipalité de La Neuveville

Commune Municipale de La Neuveville

Publication

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 22 septembre 2024 pour se prononcer sur les objets suivants :

VOTATION FEDERAL

1. Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité) » ?
2. Acceptez-vous la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (réforme de la prévoyance professionnelle) ?

VOTATION CANTONALE

1. Acceptez-vous la modification de la Constitution cantonale (transfert

cantonal de la commune de Moutier : suppression des districts) ?

2. Acceptez-vous le concordat sur le transfert de la commune de Moutier au canton du Jura ?

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 22 septembre 2024 de 10h à 12h dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 22 septembre 2024 de 10 h. à 12 h, dans le bâtiment N° 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

Votations fédérales et cantonales du 22 septembre 2024

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

Président : M. Frei Christian

Vice-présidente : M^{me} Feigenwinter Paratte Myriam

Membres

M ^{mes} .	MM.
Fortier Julie	Engel Kyrian
Fragnoles Elsa	Frieden Alain
Froté Mélanie	GaCHAT Christian
Gaschen Véronique	Gerber Steeve
Grütter Honsberger Cédrine	Germann Camille
Guillaume Carole	Ghorbel Hatem
	Gros Thierry

Municipalité de La Neuveville

Les Infos du Municipal du 13 septembre 2024

Mammobus à La Neuveville

Dans le cadre d'Octobre rose, le Conseil municipal a accepté la demande de l'association pour le dépistage du cancer du sein BEJUNE d'installer le vendredi 27 septembre 2024 de 8h à 17h00 un Mammobus à la Place du Marché. L'objectif est d'inviter les femmes du Jura bernois entre 50 ans et 74 ans qui ne participent pas encore au dépistage à faire leur mammographie à proximité de leur domicile et/ou leur lieu de travail. Pour prendre rendez-vous, vous avez la possibilité de les contacter au 032/494.31.50 ou sur le site Internet www.depistage-bejune.ch/mammobus ou en vous rendant spontanément au Mammobus.

Défibrillateurs à La Neuveville

La Commune de La Neuveville dispose de 9 défibrillateurs sur son territoire. Ils se trouvent :

- Place de la Liberté, installé sur un support, devant le bâtiment de la Mairie, côté nord ;
- Place de la Gare 3, installé sur un support, devant l'entrée du Centre des Epancheurs ;
- Chemin de la Plage 10, contre la station de pompage sur la façade sud, côté est. En face du mur du Restaurant de la Plage ;
- Chemin de St-Joux 22, à l'intérieur du bâtiment du Restaurant du Nénuphar, sur le mur droit à l'entrée.

- Chemin du Signolet 8, sur la face gauche du mur, à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique de l'école primaire et enfantine.
- Chemin des Prés-Guëtins 17, sur la face gauche du mur, à l'entrée extérieure de la halle de gymnastique du Collège du district.
- Route du Vignoble 21, placé à l'extérieur du bâtiment du service de l'équipement, sur la face sud, face à la Cave de Berne.
- Rue des Mornets 25, placé sur le mur nord de la station de couplage.
- Schafisweg 39 à Chavannes, placé contre le mur, à côté de la station transformatrice de Chavannes.



Ces appareils sont à utiliser en cas d'arrêt cardio-respiratoire uniquement. Après avoir décroché l'appareil de son boîtier, appuyez sur « Push to Call », un/une opérateur/trice du 144 indique les directives à suivre, étape par étape. Les défibrillateurs sont directement reliés à un centre d'appels d'urgences 24/24 et 7j/7. Des panneaux en français, en allemand et en anglais avec les instructions d'utilisation sont placés à côté de chaque appareil.

À NOTER! Pour prévenir les utilisations abusives, chaque défibrillateur est placé dans un boîtier antivol mis sous alarme.

Votre Conseil Municipal



Horaires 2024 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du:
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 11h30	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch

Téléphone: 032 315 70 70

Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2024, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	23.12.24	02.01.25	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3^e trimestre 2024

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal
« Le Battoir », entre 11h et 11h45

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif,
entre 13h15 et 14h15

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

14 septembre, 28 septembre

L'administration communale

Avis de construction

Requérant: M^{me} Marlène Gaschen, Sur le Souhait 33, 2515 Prêles

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Route de Porrentruy 82, 2800 Delémont

Propriétaires fonciers: M^{me} Carine Acquadro, Prêles et M. Thierry Gaschen, Evilar

Projet: Remplacement de la chaudière électrique par une pompe à chaleur extérieure, parcelle N° 2037, Sur le Souhait 33, village de Prêles

Zone: H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 6 septembre au 6 octobre 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 6 septembre 2024

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant: M. Frédéric Bourquin, La Reposière 5, 2516 Lamboing

Auteur du projet: S & G Architecture Sàrl, Route de Prêles 4, 2516 Lamboing

Propriétaire foncier: M. Frédéric Bourquin, Lamboing

Projet: Agrandissement du bâtiment agricole pour créer un espace pour bovins et un stockage de paille, Le Pavé 4, parcelle 2309, village de Diesse

Zone: Agricole

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 6 septembre au 6 octobre 2024, publication dans la FO du 11 septembre 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 6 septembre 2024

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants: M^{me} et M. Irène et Serge Cattin, Derrière Ville 5, 2516 Lamboing

Auteur du projet: SoleSol Sàrl, La Marchande 18a, 2534 Orvin

Propriétaires fonciers: M^{me} Céline Aeberli de Prêles et M^{me} Raphaëlle Cattin de La Chaix-de-Fonds

Projet: Pose de 14 panneaux photovoltaïques noirs disposés en orientation paysage sur deux lignes de 7 panneaux, Derrière Ville 5, parcelle 2360, village de Lamboing

Zone: H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 septembre au 13 octobre 2024. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 13 septembre 2024

Secrétariat communal

Déchetterie de Diesse - Ramassage annuel de déchets spéciaux, concerne les villages de Diesse, Lamboing, Nods et Prêles

Le samedi 14 septembre de 9h à 11h30, vous aurez la possibilité de venir déposer vos déchets spéciaux. Ces déchets sont par exemple des produits chimiques, des médicaments, des thermomètres au mercure, des restes de peinture et des sprays, des produits phytosanitaires, des produits de traitement du bois, des produits ménagers, des liquides toxiques, des accus et batteries, etc.

En raison des risques qu'ils présentent pour l'environnement, les déchets spéciaux nécessitent un traitement particulier et ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes.

Les déchets spéciaux des ménages doivent en priorité être remis aux fournisseurs.

Un prix de Fr. 5.-/kg, sera encaissé directement sur place.

Un grand merci pour votre collaboration.

Les administrations communales de Nods et de Plateau de Diesse

Votations Fédérales et Cantonales

Dimanche 22.09.2024

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le dimanche 22 septembre au bureau de vote de 10h à 12h.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, jusqu'au samedi 20h.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

ATTENTION:

1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte!
2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.

Présidence: M. Dominique Sunier

Administration: M^{me} Mélanie Kiener

Bureau de vote
Dimanche 22 septembre 2024 de 9h 45 à 12h

Membres: M^{me} Céline Lack
M. Alain Kasteler

Suppléant: M. Thomas Lachat

Bureau de dépouillement
Dimanche 22 septembre 2024 dès 10h

Membres: M. Stéphane Kinkio
M^{me} Helene Kung
M^{me} Maude Lemoine
M. Xavier Iseli
M. Jérôme Läufer
M. Lehmann Philippe
M. Patrick Jäggi
M^{me} Jessica Lecomte

Suppléante: M^{me} Mendy Leuenberger
L'administration communale

Commune Mixte de Plateau de Diesse
Aux ayants droit de vote en matière communale

Convocation

à l'Assemblée communale du
mardi 24 septembre 2024 à 19 h 30,
à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Groupe d'animation de Plateau de Diesse - Approbation du principe d'une dépense périodique annuelle de CHF 22'000.- pour les activités du GAPD à compter de l'année 2025
 - a) Présentation du dossier
 - b) Approbation du principe de la dépense périodique de CHF 22'000.00 pour les activités du GAPD à compter de l'année 2025

2. Vente de l'immeuble sis à la route de Diesse 9, 2516 Lamboing, feuillet N° 2015 (ancienne EJC)

- a) Présentation du dossier
- b) Approbation du transfert de l'immeuble du patrimoine administratif au patrimoine financier pour la valeur comptable résiduelle de CHF 37'803 au 31.12.2023.
- c) Approbation de la vente de l'immeuble pour un montant de CHF 350'000.-.

3. Assermentation de deux nouvelles conseillères communales

- a) Promesse solennelle de M^{mes} Anne Pasquou Cacciopoli et Paméla Welson, Conseillères communales élues

4. Assermentation d'une nouvelle collaboratrice

- a) Promesse solennelle de M^{me} Eva Racine, collaboratrice au secrétariat de l'Administration

5. Informations du Conseil communal

6. Divers et imprévus

Informations:

Les documents se rapportant à cette assemblée sont également déposés en consultation au bureau communal pendant le même laps de temps et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 23 août 2024

Taille des haies, buissons et cultures agricoles pour la saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes:

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 18 octobre au plus tard.

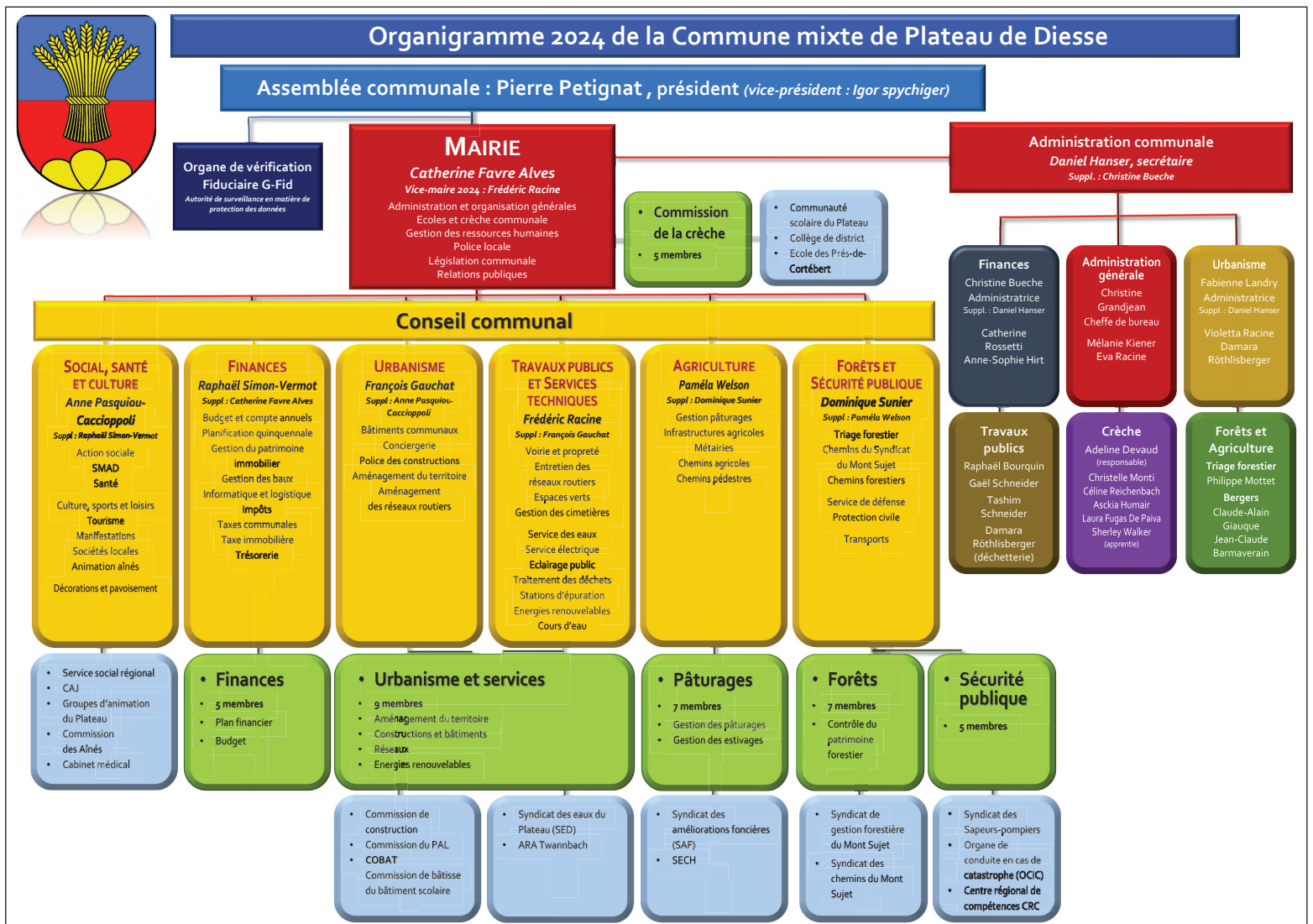
Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

Organisation de la fête villageoise 2025 à Diesse

Afin de pouvoir organiser la fête villageoise à Diesse en 2025, la commune est à la recherche de citoyennes et citoyens prêts à s'engager.



Dans le cas où vous seriez intéressés à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, veuillez contacter l'administration communale, au 032 315 70 70 ou par courriel à melanie.kiener@leplateaudediesse.ch

Nous vous remercions de vous annoncer d'ici au 11 octobre 2024, afin que nous puissions rapidement mettre sur pied la première séance.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

L'administration communale

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Pour ce mois d'octobre, un après-midi atelier biscuit est prévu suivi d'une raclette, regroupant tous les aînés de la commune. Celui-ci aura lieu le :

Mercredi 2 octobre 2024 à 15 heures
Au Cheval Blanc de Lamboing

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 27 septembre 2024 au plus tard.**

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent le signifier au moment de leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- Par téléphone: 032/ 315 70 70
- Par email: info@leplateaudediesse.ch
- Au guichet de la commune
- Par courrier: La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de septembre.

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Recherche plusieurs serveurs

La Commune mixte de Plateau de Diesse organise de grandes festivités le **27 et 28 septembre prochain à la halle de Prêles.**

Le vendredi 27.9 dès 18h30 pour les promotions civiques et le samedi 28.9 dès 11h, nous fêterons les 10 ans de la fusion.

Le programme proposera plusieurs prestations dont, du break dance, hiphop, humoriste, chanteur, dj, magicien, cracheuse de feu, animation pour les plus petits, ainsi que la présence de plusieurs personnes officielles.

Nous recherchons plusieurs extras pour le service aux bars.

Tu es majeur/e, dynamique, souriant/e, tu souhaites passer une bonne soirée tout en te faisant un peu d'argent?

Avons-nous éveillé ton intérêt?

Alors nous attendons ta candidature par mail à melanie.kiener@leplateaudediesse.ch

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la même adresse mail ou au N° de tél. 032 315 70 70.

Les Epinettes, Prêles

Le Conseil communal informe la population que le permis de construire pour la construction de 24 appartements en terrasse est entré en force.

Prêles, le 13 septembre 2024

Le Conseil communal

Déchetteries vertes - Déchets non compostables

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir, pour les détenteurs des vignettes vertes, uniquement les déchets suivants :

branches, déchets de jardin, gazon, épluchures.

Nous vous remercions de vous conformer à ces prescriptions.

L'administration communale

Les autorités et l'administration de la Commune mixte de Plateau de Diesse s'associent à la douleur de la famille et ont la tristesse de devoir faire part du décès de

M^{me} Martine Landry

maman de notre dévouée directrice de la crèche communale, M^{me} Adeline Devaud.

Nous lui assurons notre profonde sympathie et adressons à la famille nos condoléances émues.

Le Conseil communal



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Septembre

Lundis	16, 23, 30	8h à 12h
Samedis	21	8h à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

Administration Communale

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi **14 septembre** de 9h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Déchets encombrants

La prochaine récolte des déchets encombrants aura lieu le

Samedi 21 septembre 2024

À la déchetterie communale pendant les heures d'ouverture soit de 8h à 12h

La taxe perçue est de 50 ct par kg ou selon estimation de notre employé communal.

Pour les objets volumineux, vous pouvez vous adresser à notre employé M. Julien Frei au N° de tél. 079 447 24 86.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Administration Communale

Déchetterie de Diesse - Ramassage annuel de déchets spéciaux - Concerne les villages de Diesse, Lamboing, Nods et Prêles

Le samedi **14 septembre** de 9h à 11h30, vous aurez la possibilité de venir déposer vos déchets spéciaux. Ces déchets sont par exemple des produits chimiques, des médicaments, des thermomètres au mercure, des restes de peinture et des sprays, des produits phytosanitaires, des produits de traitement du bois, des produits ménagers, des liquides toxiques, des accus et batteries, etc.

En raison des risques qu'ils présentent pour l'environnement, les déchets spéciaux nécessitent

un traitement particulier et ne doivent en aucun cas être jetés à la poubelle ou dans les toilettes.

Les déchets spéciaux des ménages doivent en priorité être remis aux fournisseurs.

Un prix de Fr. 5.-/kg, sera encaissé **directement sur place.**

Un grand merci pour votre collaboration.

Les administrations communales de Nods et de Plateau de Diesse

Commune mixte de Nods

Plantation et élagage des arbres, haies vives, buissons et cultures agricoles

- Profil d'espace libre

L'espace surplombant la chaussée des routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), **doit être maintenu libre sur une hauteur de 4,50 m au moins.**

- La largeur libre doit être de 0.50 m au moins.

Aux points dangereux, les arbres, haies vives, buissons, cultures maraîchères et agricoles (par exemple: le maïs et autres céréales) doivent être plantés à une distance suffisante par rapport à la chaussée, ceci pour éviter un élagage ou un fauchage prématuré.

Nous prions tous les propriétaires concernés d'effectuer l'élagage nécessaire

d'ici fin septembre 2024

Administration communale

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.



Avis de travaux

Renouvellement de la conduite d'eau potable

Rue du Lac, La Neuveville

Le Syndicat de communes - Service des eaux TLN va procéder au renouvellement de la conduite de distribution d'eau potable à la rue du Lac à La Neuveville.

Les travaux débiteront **lundi 23 septembre 2024, pour une durée approximative d'un mois.**

En cas de météo défavorable, un report et/ou une prolongation des travaux seront possibles.

Dès lors, nous prions aux usagers de cette route de se conformer à la signalisation mise en place.

Le Service des eaux TLN reste à votre disposition pour toutes questions par courriel à yves.gaydescombes@tln-aqua.ch.

D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

Ligerz, le 10 septembre 2024

Syndicat de communes Service des eaux TLN

**Consultez gratuitement la
Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch**

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 15 septembre

10h, à Mon Repos, célébration œcuménique avec l'abbé François-Xavier Gindrat et la pasteure Marie-Laure Krafft Golay. Piano et trompette: James Juan et François Golay
Textes bibliques: Deutéronome 26.1-11, Jean 1.1-18
Mon Repos est un lieu de vie, l'occasion de nous rencontrer. Nous nous réjouissons de vous y retrouver ! Ensemble, nous pouvons être messagers de paix et de reconnaissance, passeurs d'Évangile. Pour le devenir vraiment, nous sommes appelés à franchir les barrières et différences qui nous divisent confessionnellement, et à nous ouvrir bien plus largement encore, à tous nos frères et sœurs en humanité.

Mercredi 18 septembre

10h, salle Schwander, prière et partage biblique
14h, Maison de paroisse de Diesse, catéchisme pour les 10H

Dimanche 22 septembre

10h, culte d'adieu du pasteur John Ebbutt.

A votre service

Marie-Laure Krafft Golay, pasteure, 032 315 11 53
Sara Holzmann, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 15. September

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Bettags-Gottesdienst mit Pfr. Hanruedi Spichiger und Jean-Luc Thellin (Musik).

Pikettdienst

15. bis 30. September: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Célébrations

Samedi 14 septembre, 10h, Messe, Vorbourg, Delémont

Messes dominicales

Dimanche 15 septembre, 10h, Célébration œcuménique, Home Mon Repos, La Neuveville.

Dimanche 15 septembre, 10h, Célébration œcuménique, Sainte-Marie, Bienne

Baptême des enfants en âge de scolarité

Votre enfant est en âge de scolarité et vous souhaiteriez qu'il soit baptisé? Un parcours de cheminement au baptême va débiter après les vacances d'automne.

Renseignements et inscriptions: 032 328 19 25 ou claudine.brumann@kathbielbienne.ch

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Marche méditative avec Ernst Zürcher

Dimanche 15 septembre, rdv 10h devant l'église de Diesse, ingénieur forestier bien connu pour ses publications, il parlera, lors d'une marche accessible à tous (45mn), de la vie fascinante des arbres. A l'église en cas de mauvais temps

Groupe de recueillement

Jeudi 19 septembre, 13h30, église de Diesse, moment de partage et de ressourcement

Dimanche 22 septembre

Culte à La Blanche Eglise de La Neuveville, 10h, culte d'adieu du pasteur John Ebbutt

Service de voiture

9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77

Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 15 septembre

10h à Diesse, Marche méditative avec Ernst Zürcher.

Dimanche 22 septembre

10h à La Neuveville, culte d'adieu au pasteur John Ebbutt.

Mardi 24 septembre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 29 septembre

10h à Nods avec Sainte-Cène: culte d'installation du Conseil de paroisse de Nods.

M^{me} Liliane Darioly (Présidente)

M^{me} Sarah Holzmann (conseillère)

M^{me} Christine Botteron (conseillère)

M^{me} Pierrette Duperrex (conseillère)

M. Laurent Botteron (conseiller)

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email marco.pedroli@sunrise.ch
N'hésitez pas à le contacter!

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Instantané!

Qui est handicapé?

Les Jeux paralympiques ont été passionnants. Habituellement les personnes en situation de handicap sont vues avec une certaine bienveillance, et voilà qu'elles sont célébrées, admirées, mises à l'honneur. Elles sont belles non pas malgré, mais avec leur handicap. La pasteur Kathy Black a exercé son ministère dans des institutions à vocation médico-sociale. Dans un de ses livres, elle témoigne: «Lorsque nous pensons à une personne sourde ou aveugle, nous imaginons quelqu'un qui est obligé de vivre dans un état de privation... Mais qui nous dit que nous ne sommes pas soumis à semblable privation, nous qui n'avons pas conscience des nuances subtiles des vibrations que l'aveugle peut ressentir à l'écoute d'une symphonie de Mozart par exemple?»

Nous avons certainement chacune et chacun des formes de handicaps. Nous pouvons être handicapés dans notre incapacité à exprimer nos besoins, par des peurs qui nous submergent, par une tristesse qui nous prive d'envisager la vie avec confiance. De plus, avec l'âge, tout le monde, un jour ou l'autre, sera confronté à la dépendance, soit directement, soit en tant qu'accompagnant.

80% des handicaps sont invisibles. Une situation de handicap peut donc devenir un catalyseur de proximité en nous rendant plus proches les uns des autres en humanité.

Stéphane Rouèche

Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h et le samedi et dimanche de 9h-15h.

Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvert du 27 avril 2024 au 27 octobre 2024
Samedi et dimanche 14h30 à 17h30
Nouvelles expositions: La Vigne en Grand et Nos adieux au masque péruvien
Prolongation de l'exposition: Les Petites Annonces
www.museelaneuveville.ch
musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Exposition: Le phylloxéra au lac de Bienne
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h. Visites guidées et locations de salles sur demande.
Renseignements: Tél. 032 315 21 32
www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Vendredi 13.09.2024 20h30	Sandrine Vigliano
Vendredi 27.09.2024 20h30	Bonny B. & the Jukes
Samedi 05.10.2024 20h30	Robert Bouvier
Vendredi 18.10.2024 20h30	Lee Floyd & Big easy Gators
Dimanche 27.10.2024 17h00	Cie de Bois de d'Os
Samedi 02.11.2024 20h30	Rosset-Donnet Monay
Dimanche 03.11.2024 17h00	Rosset-Donnet Monay
Samedi 16.11.2024 20h30	Le Beau Lac de Bâle
Samedi 23.11.2024 20h30	La fête à Tordu & Co
Dimanche 01.12.2022 17h00	Cie de la Marelle
Samedi 07.12.2024 20h30	Marzella, Faustine
Ve13 et Sa.14.2024 20h30	Pierre Aucaigne & friends
Samedi 11.01.2025 20h30	Elvett
Vendredi 24.01.2025 20h30	Gabriel Tornay
Samedi 08.02.2025 20h30	Michael von der Heide
Mercredi 12.02.2025 20h00	Bastian Baker
Jeudi 13.02.2025 20h00	Bastian Baker